



Emploi - Direction :	Enseignant à l'enseignement régulier
Discipline :	Méthodes quantitatives (360)
Session :	Automne 2019
No. de concours :	19-20_ER-360-01
Nature du travail :	La tâche d'enseignement comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Charges d'enseignement :

Méthodes quantitatives
 360-300-RE Horaire : mardi de 8 h à 10 h et jeudi de 15 h à 17 h
 Date de début : dès que possible
 CI : 14.00

Qualifications et exigences requises (connaissances sujettes à évaluation, test et entrevue) :

Exigences particulières

Qualifications spécifiques :

Les candidats doivent répondre aux qualifications spécifiques et exigences particulières des disciplines suivantes : économie (383), sociologie (387), psychologie (350) et mathématique (201), qui apparaissent au document des **Qualifications requises selon les disciplines à l'enseignement régulier.**

Avoir une bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite.

Langue d'enseignement :	Langue française
Salaire :	Entre 42 431 \$ et 91 023 \$
Lieu de travail :	<i>Pavillon central - 7000, rue Marie-Victorin, Montréal</i>

Faire parvenir votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation)

au plus tard le 7 octobre 2019.

Pour postuler : Si vous visualisez cette offre d'emploi hors de notre site Internet, veuillez postuler par l'accès :

www.collegemv.qc.ca / rubrique "Emplois" ou en accédant directement à notre module libre-service d'emploi par postulez.collegemv.qc.ca

Affiché le 30 septembre 2019.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

Le Cégep Marie-Victorin applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à s'identifier et à présenter leur candidature. Nos outils de sélection pourraient être adaptés selon les besoins des personnes handicapées.

(L'usage du genre masculin inclut le genre féminin; il n'est utilisé que pour alléger le texte)